



# *Inclure les Risques Psychosociaux (RPS) dans le Document Unique*

## **Public**

Personnes en charge de l'évaluation des risques professionnels et de l'intégration des RPS dans le Document Unique

## **Prérequis**

Premier niveau de connaissance en matière d'évaluation des risques professionnels et de RPS ou de stress au travail. Idéalement, personnes ayant suivi la session « S'engager dans une démarche de prévention du stress »

## **Objectif**

Par le biais de méthodes et d'outils élaborés par les préventeurs institutionnels (INRS), devenir autonome dans l'évaluation des risques psychosociaux dans son entreprise

## **Intervenant**

Psychologue du travail

## **Méthodes pédagogiques**

Exposé participatif, remise de supports

## **Lieu**

CMSM  
336 rue Saint Honoré - 2ème étage  
75001 PARIS

OU, sur demande, en intra-entreprise (modalités à définir avec l'intervenant)

## **Durée**

3 h 00

## **Nombre de participants**

Minimum : 4  
Maximum : 12

## **Tarif**

Compris dans la cotisation annuelle

## **Contact**

Terry HAVENEL – 01 42 61 56 18  
sessionsinfo@cmsm.fr

## **Programme**

### **- Accueil :**

- Tour de table
- Présentation du programme

### **- Les questions préalables à l'évaluation :**

- Quels sont les facteurs de risques ?
- Comment organiser la démarche d'évaluation ?

### **- Les questions relatives à la méthode d'évaluation :**

- Repérer les situations à risques
- Évaluer les facteurs de risques
- Mettre en place un plan d'action

### **- Conclusions et évaluations**

*La participation à cette session peut être suivie d'un accompagnement personnalisé in situ (modalités à définir avec l'intervenant).*